

Département des Côtes d'Armor  
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
**SEANCE DU MARDI 03 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six, le mardi 03 mars à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

**Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants**

ALLARD Ronan (suppléant); AUBRY Gwénaëlle (suppléante); BILLAUX Béatrice; BOÉTÉ Cécile; BOUILLENNEC Rachel; BURLOT Gilbert; CADUDAL Véronique; CALLONNEC Claude; CARADEC-BOCHER Stéphanie; CHARLES Olivier; CHEVALIER Hervé; CLEC'H Vincent; CONNAN Guy; CONNAN Josette; CORBEL Samuel (suppléant); DUMAIL Michel; ÉCHEVEST Yannick; GAREL Pierre-Marie; GIUNTINI Jean-Pierre; GOUDALLIER Benoît; GUILLOU Claudine; HERVÉ Gildas; JOBIC Cyril; KERHERVÉ Guy; LE BARS Yannick; LE BIANIC Yvon; LE BLEVENNEC Gilbert; LE CALVEZ Michel; LE COTTON Anne; LE CREFF Jacques; LE FLOC'H Patrick; LE FOLL Marie-Françoise; LE GALL Annie; LE GAOUYAT Samuel; LE GOFF Philippe; LE GOFF Yannick; LE HOUÉROU Annie; LE LAY Alexandra; LE LAY Tugdual; LE MARREC François; LE MEAUX Vincent; LE MEUR Daniel (suppléant); LE MEUR Frédéric; LE MOIGNE Yvon; LE SAOUT Aurélie; LE VAILLANT Gilbert; LEYOUR Pascal; LINTANF Joseph; LOZAC'H Claude; MOURET Patricia; NAUDIN Christian; PAGNY Gilles; PARISCOAT Dominique; PIRIOU Claude; PONTIS Florence; PRIGENT Christian; PRIGENT Marie-Yannick; PUILLANDRE Elisabeth; RANNOU Hervé; RASLE-ROCHE Morgan; RIOU Philippe; ROLLAND Paul; SALOMON Claude; SAMSON-RAOUL Caroline; SCOLAN Marie-Thérèse; TALOC Bruno; TERTRAIS Isabelle (suppléante); VIBERT Richard.

**Conseillers d'agglomération - pouvoirs**

BOULANGER Servane à DUMAIL Michel; CHAPPÉ Fanny à RASLE-ROCHE Morgan; DOYEN Virginie à LE MEAUX Vincent; GOUAULT Jacky à CLEC'H Vincent; GUILLOU Rémy à LE SAOUT Aurélie; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe à VIBERT Richard; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert; SALLIOU Pierre à PONTIS Florence; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

**Conseillers d'agglomération absents et excusés**

BEGUIN Jean-Claude; BOUCHER Gaëlle; BREZELLEC Marcel; DUPONT Frédéric; GRAEBER Sophie; INDERBITZIN Laure-Line; LARVOR Yannick; LE FLOC'H Éric; PRIGENT Jean-Yvon; QUENET Michel; VAROQUIER Lydie.

**Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants**

|                |           |
|----------------|-----------|
| Présents       | 68        |
| Procurations   | 09        |
| <b>Votants</b> | <b>77</b> |
| Absents        | 11        |

DEL2026-03-085

**DÉVELOPPEMENT SOCIAL : AVENANT TRANSFERT CONVENTION MAISON DE L'ARGOAT**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5216-5 et suivants ;

**Vu** la convention d'objectifs et de moyens conclue avec la Maison de l'Argoat pour la période 2025-2027 ;

**Considérant** l'évolution de l'organisation des politiques publiques portées par Guingamp-Paimpol Agglomération et la nouvelle répartition des compétences entre l'Agglomération et le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), visant à renforcer la cohérence de l'action publique et la transversalité des politiques de développement social ;

**Considérant** la création, à compter du 1er janvier 2026, d'un service Développement social, rattaché à la Direction des Services aux Familles, chargé notamment des actions relevant de la prévention de la délinquance, de l'accès aux droits et du développement social territorial ;

**Considérant** que la convention d'objectifs et de moyens conclue avec la Maison de l'Argoat est entrée en vigueur pour l'exercice 2025, pour une durée de trois ans (2025-2027), et doit être transférée à Guingamp-Paimpol Agglomération afin d'assurer la continuité des actions engagées ;

**Considérant** que les objectifs de la convention portent sur :

- L'accueil, l'écoute et l'orientation de femmes victimes de violences.
- La prévention et la sensibilisation aux questions d'égalité hommes/femmes.

**Considérant** que les contributions financières prévisionnelles de Guingamp-Paimpol Agglomération s'élèvent à :

- 19 000 € pour l'année 2026 (soit 15,68 % du montant total annuel estimé des coûts éligibles)
- 19 000 € pour l'année 2027 (soit 15,05 % du montant total annuel estimé des coûts éligibles)

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Approuve le projet d'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens conclue avec la Maison de l'Argoat pour la période 2025-2027 ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer ledit avenant à la convention d'objectifs et de moyens et toutes les pièces afférentes à ces dossiers.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,  
Christian PRIGENT